



## Avis de Soutenance

Madame Natda HINSHIRANAN

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés :

*Contentieux administratif des médias audiovisuels. Etude comparative entre la France et la Thaïlande*

dirigés par Monsieur Serge REGOURD

Soutenance prévue le **mardi 19 décembre 2023 à 14h00**

Lieu : Université Toulouse Capitole

Salle Maurice Hauriou

### Composition du jury proposé

M. Serge REGOURD	Université Toulouse Capitole	Directeur de thèse
Mme Camille BROUELLE	Université Paris-Panthéon-Assas	Rapporteur
M. Hervé ISAR	Université Aix-Marseille	Rapporteur
Mme Aua-Aree ENGCHANIL	Université Chulalongkorn	Examinatrice
M. Jacques VIGUIER	Université Toulouse Capitole	Examinateur

**Mots-clés** : médias audiovisuels, Thaïlande, administratif

### Résumé :

La juridiction administrative thaïlandaise est une juridiction récente créée seulement depuis 2001. De plus, le monopole public du médias audiovisuels a pris fin seulement en 1997. Cependant, les recours devant la juridiction administrative thaïlandaise concernant les services des médias audiovisuels ont augmenté. En France, le monopole public de l'audiovisuel a pris fin depuis 1982. Une étude comparative sur le contentieux administratif des médias audiovisuels en Thaïlande et en France permettra d'envisager des améliorations du droit de média audiovisuel en Thaïlande en étudiant les expériences de la France. La Première Partie de cette thèse se consacre sur les fondements du contentieux des médias audiovisuels des deux pays. La Deuxième Partie concerne les recours et les jugements en contentieux administratifs des médias audiovisuels des deux pays. Ma conclusion après les études comparatives a abouti à la proposition de loi sur les médias audiovisuels en Thaïlande.